

**A propos de trois problèmes pratiques de l'écriture sociologique.
La retranscription d'un entretien par Pierre Bourdieu**

David Guéranger
Chercheur ENPC au LATTs (CNRS – UMLV – ENPC)

Pour l'inscrire dans la problématique générale du colloque, je précise que mon intervention a pour objectif de réfléchir aux enjeux liés à l'activité particulière qu'est l'écriture sociologique, en partant de l'analyse d'une pratique spécifique d'écriture, à savoir la retranscription d'un entretien. En d'autres termes, quels sont les problèmes pratiques posés par la retranscription des entretiens ? Et à quels enjeux et débats plus généraux renvoient-ils ?

Ma réflexion se base sur l'extrait d'un entretien réalisé par Pierre Bourdieu et publié dans *La Misère du monde* (1993). Le hasard a voulu que, au détour d'une conversation avec un collègue, je puisse récupérer la publication du verbatim de cet entretien, dans sa version originale, suivi d'une courte note de travail rédigée par le sociologue sur les problèmes de transcription (1996). L'analyse que je propose ici s'appuie donc sur deux types de matériaux : les retranscriptions proprement dites et les commentaires écrits de celui qui retranscrit. Ma démarche consiste à comparer les deux versions de la retranscription, et à considérer que les transformations observées constituent la réponse de l'auteur aux problèmes pratiques qu'il soulève dans ses notes de travail¹. En l'absence d'entretien avec celui qui a écrit, j'ai fait le choix – un choix par défaut – de chercher dans les transformations de l'écrit les traces du travail pratique de celui qui a écrit. Avant de m'engager dans cette réflexion, je souhaite faire quelques remarques préalables.

Travailler sur la retranscription d'un entretien est un choix singulier. Cette remarque peut étonner dès lors que la retranscription constitue le lot commun de beaucoup de sociologues, et la conduite et l'exploitation des entretiens une question de méthode centrale pour la discipline. De ce point de vue, travailler sur la retranscription pour parler d'écriture, c'est partir d'une pratique qui concerne *a priori* une majorité de chercheurs. Ce qui fait toutefois la singularité ici tient tout d'abord au statut éminemment stratégique de cette phase du travail, celle qui usine le matériau dans sa forme la plus vierge, « brute », celle à partir de laquelle on travaille. Cette propriété lui vaut d'être souvent tenue à l'abri de la critique, la sienne comme celle de ses collègues. En ce sens, l'étude d'une

¹ Sauf mention contraire, les citations entre guillemets non référencées sont extraites de l'une ou l'autre des deux versions de cette retranscription.

retranscription devrait permettre d'exhiber quelques ambivalences d'un moment de l'écriture rarement interrogé. Toutefois, le souci de publication et de diffusion à un large public est une singularité de notre exemple. A la différence d'un travail souvent isolé dans l'antichambre du laboratoire, le matériau est ici livré au lecteur anonyme. La retranscription donne à voir ce que cette ouverture suppose comme transformations et, à l'inverse, ce que l'espace confiné du bureau du sociologue offre comme liberté. En d'autres termes, elle permet d'étudier de manière privilégiée le lien la pratique de l'écriture et son insertion dans l'espace social. En outre, il est vraisemblable que, comme l'est l'ouvrage lui-même, les choix de retranscription sont collectifs. Notre méthode qui consiste à partir du texte pour déduire les positions de l'auteur trouve ici sa limite, et c'est plus probablement d'un groupe constitué autour de Pierre Bourdieu qu'émanent les choix finaux².

Un mot enfin sur le choix d'un entretien mené par P. Bourdieu, personnalité marquante et controversée de la sociologie française. Cet exemple tient, je l'ai expliqué, à une opportunité plus qu'à une volonté de départ. La possibilité de disposer de deux versions d'une même retranscription, ainsi que des notes de travail, offre une base solide à l'objectivation des choix d'écriture. Que l'entretien soit mené et retranscrit par ce sociologue livre aussi son expérience individuelle et donne, par la même occasion, un caractère plus « fondamental » aux problèmes qui se posent. En tout état de cause, je veux rappeler que mon objectif ici n'est pas de discuter et critiquer, comme d'autres ont pu le faire, la méthode retenue et ses usages (Mayer 1995, Grunberg, Schweisguth 1996). Il s'agit plutôt de comprendre les problèmes posés à un chercheur confirmé par la mise par écrit de l'oral. Je procéderai pour cela en deux temps, en examinant d'abord les différents processus à l'œuvre dans la réécriture, et en les inscrivant ensuite dans des problèmes plus généraux.

Trois effets de la réécriture, trois enjeux de l'écriture

Je vais partir des transformations opérées par l'auteur entre la première et la deuxième version, puis identifier les effets qu'elles provoquent sur le document et sa lecture.

La comparaison entre les deux versions

Pour faire un tour le plus exhaustif possible des changements, j'ai choisi de les inventorier par coups de zoom successifs, en m'intéressant tour à tour au document dans sa globalité, aux phrases qui le composent puis aux termes utilisés. Cet inventaire, certes aride, est néanmoins le préalable indispensable à l'analyse et la compréhension des effets produits.

² Faute d'éléments sur ce point, je considérerai que les choix de retranscription sont ceux de P. Bourdieu.

Vue **dans son ensemble**, la version la plus récente bénéficie d'une mise en forme plus élégante, plus soignée, écrite sur deux colonnes. Les questions et interventions de l'enquêteur figurent en italique, et se détachent ainsi du reste du texte. A la manière d'un article de périodique, certains passages tirés du texte sont mis en exergue, par l'utilisation d'une typographie singulière, une taille plus grande et des lettres grasses. Pour l'extrait d'entretien qui m'intéresse ici, deux phrases sont isolées : « on faisait des conneries » et « Quand ils ont pas de sous pour en acheter, ben, ils cassent ». Enfin, les prénoms des deux jeunes ont été transformés pour garantir leur anonymat. Cette opération conserve toutefois une certaine forme de distinction implicite, aux connotations culturelle et ethnique : Ahmed devient Ali, Denis devient François.

Intéressons-nous maintenant aux **transformations opérées sur la structure du texte**. Premièrement, les nombreuses didascalies qui figuraient dans la version d'origine ont disparu. Elles fournissaient des indications sur les comportements individuels lors de l'entretien (« en hochant la tête », « tapote un rythme de batterie avec ses ongles sur la table ») y compris parfois ceux de l'enquêteur (« Wouih ! (avec une sorte de rire) », « interrogatif »), sur les tonalités des différentes interventions (« ton du constat », « la voix monte », « interrogatif », « voix qui tombe ton de la confiance », « murmuré », « fort »), sur les échanges entre individus (« en prenant Denis à témoins », une hésitation à parler en regardant son copain, « rougit en regardant son copain », « se rapproche de moi en parlant murmuré », « en se tournant vers Ahmed », « se regardent en haussant les épaules avec un sourire »), sur les difficultés à l'écoute de l'enregistrement (« à peine audible », « difficile de distinguer les voix et les accents », « inintelligible à première écoute »). Certaines de ces indications livraient également une transcription phonétique de ce qu'a entendu l'enquêteur (« mêmin », « desfillin », « habitchué », « pô »), en essayant de restituer l'accent des enquêtés.

Deuxièmement, plusieurs informations dans le corps du texte lui-même ont été supprimées. Cela concerne d'une part les nombreux et longs silences qui ponctuent la première retranscription, figurés par des lignes de points plus ou moins longues (« »). Cela concerne d'autre part des interjections (« hein ») et des répétitions (« les plus vieux »), des interventions de l'enquêteur qui manifeste son incompréhension (« Hein... », « Comment tu dis... »), demande une précision sur un lieu (« mais où ça c'est quoi comme endroit ça ? »), voire suggère un thème à la discussion (« et puis les flics y sont un peu aussi... »).

J'en arrive (enfin) aux **transformations réalisées dans le texte**, que j'ai groupées en deux ensembles. Le premier concerne les nombreuses corrections syntaxiques et grammaticales effectuées par celui qui écrit. En clair, ce dernier abandonne une transcription littérale au bénéfice d'une transcription « littéraire ». Certes la première version ne restitue pas l'oralité des propos de façon rigoureuse ou phonétique, même si certaines indications s'y essaient. Mais la deuxième version a transcrit les propos dans une forme écrite plus canonique (« i s'en fout' » devient « Ils s'en foutent », « Il y en a » devient « Il n'y en a », « J'sais pas » devient « Je sais pas », « Pis nous » devient « Et puis nous », « Y zont » devient « Ils ont », « Pi y sont partis » devient « Et puis ils sont repartis », « même ça ça marche pas quand même » devient « mais ça marche pas quand même »). Cette orientation

« littéraire » est confortée par l'introduction d'une ponctuation, inexistante dans le document d'origine.

Pour finir, les reformulations effectuées par l'auteur ne concernent pas uniquement la syntaxe et la grammaire, mais modifient explicitement les propos retranscrits. Dans un cas, le changement est sans grande conséquence directe (« On a déjà essayé avec des filles ben... » devient « On m'a dit 'essaie avec des filles', ben... »). Dans les autres cas au contraire, le propos n'a plus grand-chose à voir (« on a pas le temps et tout » devient « on reste pas longtemps avec eux »). A deux reprises, le changement introduit un lien explicatif nouveau (« C'est à cause de ça qu'ils ont détruit plein de mecs..... L'alcool et puis la drogue..... » devient « C'est ça qui a détruit plein de mecs, l'alcool et puis la drogue », ou encore « ... alors le soir qu'est-ce qu'on fait quand eux i'rent'... c'est l'bordel... » devient « Alors le soir qu'est-ce qu'on fait quand ils rentrent ? On fait le bordel. »).

La réécriture et ses effets

Il me faut maintenant me pencher sur les conséquences d'ensemble de cette réécriture, en identifiant les effets qu'elle provoque. J'en ai identifié trois.

Le premier effet est **une réduction, un appauvrissement par rapport à la richesse de l'objet de départ**. Si le passage de l'oral à l'écrit relève nécessairement de ce type de réduction, la réécriture telle qu'elle s'effectue ici la renforce indéniablement. D'une part, l'auteur supprime toutes les indications qui permettent de renseigner le contexte dans lequel se déroule l'entretien. Disparaissent ainsi les comportements individuels et les tonalités des propos, ceux des enquêtés comme ceux de l'enquêteur ; disparaissent également les silences, les indications sur leur longueur, les exclamations, les répétitions. Dans la mesure où ces éléments informent sur l'état d'esprit des uns et des autres (nervosité, hésitation, joie, étonnement), ainsi que sur la nature de leur relation (prise à parti, incompréhension, confiance), le travail de réécriture obère le cadre de l'entretien, faisant d'une relation entre individus un simple échange de mots. Pour utiliser la classification proposée par R. Jakobson, on peut dire que la réécriture ne conserve que les éléments du langage digital, et supprime les références au langage analogique³.

Le deuxième effet que les transformations produisent sur le texte est d'en **faciliter considérablement la lecture**. D'un point de vue formel, le document final est plus clair, les interventions disposées et hiérarchisées, la mise en page plus agréable. La ponctuation fait clairement apparaître la distinction entre questions

³ R. Jakobson (1963) distingue en effet entre six fonctions assignées au langage : fonction *expressive* ou émotive, centrée sur le destinataire ; fonction *conative*, impérative, centrée sur le destinataire ; fonction *phatique*, accentuant le contact ; fonction *référentielle*, dénotative, centrée sur le contexte ; fonction *métalinguistique*, orientée sur le code ; et fonction *poétique*, centrée sur le message lui-même. Les trois premières fonctions relèvent de la relation (langage analogique) et les trois dernières du contenu du message (langage digital).

et réponses, les temps de respiration, les pauses éventuelles. Les corrections apportées à la syntaxe et à la grammaire participent du même effet : d'une transcription phonétique restituant l'accent des deux jeunes (« même », « des fillin », « habitchué »), l'auteur ne conserve finalement que les mots du langage écrit, ceux du dictionnaire (« même », « des filles », « habitué »). Le choix de supprimer les commentaires, demandes de précision et de répétition, ainsi qu'une ou deux courtes digressions, concentrent enfin la lecture sur le fil conducteur de l'échange, en évinçant les digressions jugées inutiles.

Troisième et dernier effet de la réécriture, **la mise en lumière de causalités et de liens logiques** entre des événements. Le choix d'un des deux extraits placés en exergue va dans ce sens, puisqu'il souligne le lien entre le manque d'argent et certaines pratiques de rapinerie, non explicitées. Ailleurs, l'auteur introduit par sa reformulation un lien – non évident au départ – entre les frustrations nées des refus qu'ils essuient pour entrer en boîte de nuit d'une part, et d'autres pratiques de vandalisme, là encore non explicitées⁴. Autre exemple, alors que l'alcool et la drogue peuvent être considérés dans le document d'origine comme appartenant à une liste d'objets volés, ils deviennent au final les causes d'une déchéance (ou de la mort) de certains individus. Si la formulation initiale laisse planer une ambiguïté quant à l'interprétation, la version réécrite ne permet aucune hésitation⁵, quitte d'ailleurs à dénoter considérablement avec les propos qui précèdent.

Finalement, en cherchant à catégoriser les conséquences du travail de réécriture, j'aboutis à l'idée que trois effets peuvent être dégagés, autrement dit que l'écriture peut être associée à au moins trois enjeux. Elle permet en premier lieu de **décrire** une réalité observée, ou plus pratiquement de rendre compte des observations empiriques faites par celui qui écrit. Elle permet en deuxième lieu de **communiquer** des informations à des tiers, l'écrit jouant alors le rôle d'un média particulier. Elle permet enfin **d'expliquer** des situations, c'est-à-dire de mettre en lumière un système de relations entre plusieurs événements ou plusieurs aspects d'une réalité. Si ces fonctions différentes ont dû être distinguées pour les besoins de l'analyse, je vais essayer de montrer dans ce qui suit qu'elles s'exercent rarement séparément.

⁴ En effet, « ... alors le soir qu'est-ce qu'on fait quand eux i'rent'... c'est l'bordel.... » est réécrit sous la forme « Alors le soir qu'est-ce qu'on fait quand ils rentrent ? On fait le bordel ». Ce qui peut être interprété comme une figure rhétorique dans le premier cas (expression ou exclamation) devient au final un acte, conséquence de ce qui précède.

⁵ Après avoir parlé d'objet dérobés, Ahmed explique : « C'est à cause de ça qu'ils ont détruit plein de mecs... L'alcool et puis la drogue... ». Cette phrase devient « C'est ça qui a détruit plein de mecs, l'alcool et puis la drogue ».

Trois tensions de l'écriture : éléments de réflexion

L'objectif de cette deuxième partie consiste à réfléchir aux fonctions précédemment mises à jour, considérant que c'est plutôt leur mise en tension qui travaille l'activité d'écriture. En effet, la distinction proposée entre décrire, communiquer et expliquer peut être référée aux intentions et attentions de celui qui écrit. En voulant décrire, l'auteur est aux prises avec son matériau, ici l'entretien mené avec deux jeunes gens du Nord de la France. En voulant communiquer, il se tourne vers ses futurs lecteurs, ceux de l'ouvrage à venir. En voulant expliquer, il se débat plus ou moins ardemment avec lui-même, en réfléchissant à la bonne manière d'interpréter les formes et les causes de la souffrance sociale. Ces trois fonctions de l'écriture, parce qu'elles renvoient à des intentions différentes, entrent donc en contradiction. Je propose donc de prolonger ma réflexion en illustrant ces contradictions à l'aide du même exemple, et en essayant de les inscrire dans des débats plus larges.

Décrire ou expliquer ?

Le constat de départ est énoncé simplement : « En fait, la bande n'enregistre qu'une faible partie de l'échange ». Dès lors, un problème pratique se pose à celui qui, en écrivant, retranscrit : qu'est-ce qui doit figurer dans la retranscription finale ?

Face à ce problème, j'ai indiqué comment P. Bourdieu fait le choix de supprimer les éléments qui informent sur le contexte de l'échange : attitudes lors de l'entretien, tonalités marquées de certaines réflexions, longueur des silences. Il occulte donc une part substantielle de l'information délivrée pendant l'échange puisque, il le souligne lui-même à propos du ton et de l'intonation : « Très important – commande souvent le sens même de la phrase. Dit toujours quelque chose d'essentiel sur le rapport à la chose dite – ex. ton de l'évidence-qui-prend-à-témoin de Ahmed et Denis ». Il occulte aussi les signes de gêne (rougissements) et de complicité (regards) de ses interlocuteurs, qui pourraient être considérés comme les manifestations d'un contrôle mutuel ou d'une autocensure⁶. Il occulte encore ses propres émotions (indignation, tendresse, révolte partagée, « identification naïve ») et leurs conséquences sur le déroulement de l'entretien⁷. Il occulte enfin les signes d'une communication difficile : passages inaudibles, demandes de répétition ou de précision d'un lieu, rythme haché, saccadé.

⁶ En effet, le fait de réaliser un entretien collectif (ici avec deux jeunes), n'est pas sans conséquences sur le déroulement de l'entretien.

⁷ Là encore, P. Bourdieu n'est pas dupe de ces effets et il mentionne dans ses notes les émotions, voire « l'identification naïve », qu'il a ressenties, qui ont « contribué à déterminer ce que mes interlocuteurs ont dit (côté « pousse au crime » de certaines de mes interventions qui a choqué...) ».

Pour l'A, l'important est donc ailleurs. Les choix de retranscription sont tournés vers la restitution des situations vécues au quotidien par ces jeunes plutôt que vers leur manière de l'exprimer : la transcription plus « littéraire », la clarification des termes utilisés ou bien la simplification des formulations et des manières de s'exprimer poursuivent cet objectif de rendre visible ce qui ne l'est pas initialement. Ce qui doit être exhibé, ce sont ces expériences vécues par ces jeunes, celles des frustrations quotidiennes et des réactions qui en découlent. C'est moins l'individu lui-même qui est décrit – dans la singularité ou la richesse de ses modes d'expression par exemple – que l'histoire de ces situations particulières qui le dévalorisent et le stigmatisent régulièrement.

On retrouve donc en filigrane, dans les partis pris descriptifs, un fil explicatif privilégié. Dans ses choix de retranscription, P. Bourdieu accepte de reformuler les propos de ses interlocuteurs, de sorte de faire apparaître plus clairement les situations rencontrées et les réactions qu'elles suscitent. Ce choix s'inscrit dans l'orientation sociologique singulière qui est celle de l'A, une sociologie compréhensive, qui met l'accent sur les motifs et raisons d'agir des enquêtés plutôt qu'elle ne cherche à objectiver leurs propos, afin de caractériser un système de valeurs ou une forme culturelle singulière, pour ne prendre que ces deux exemples. Ce projet figure d'ailleurs explicitement dans la méthode qui sous-tend la réalisation des entretiens, l'objectivation participante⁸.

Cette tension de l'écriture, prise entre le souci de rendre compte et celui d'expliquer, n'est pas une nouveauté. Elle a déjà été mise à jour et illustrée avec élégance par Howard Becker (2001). Ce dernier conteste la distinction entre –graphie et –logie proposée par Passeron (Grignon, Passeron 1990) pour caractériser les deux types d'activité des sciences sociales⁹. Pour ce faire, il s'appuie sur trois ouvrages de Georges Pérec à visée descriptive, qui illustrent trois manières littéraires de rendre compte de faits sociaux, en décrivant un idéal-type¹⁰, une toile de fond culturelle¹¹ ou bien un « sens commun »¹². Ces

⁸ Comme l'explique P. Bourdieu dans un chapitre baptisé « méthodes », l'objectivation participante consiste pour l'enquêteur à « [assister] l'enquêté dans un effort, douloureux et gratifiant à la fois, pour mettre au jour les déterminants sociaux de ses opinions et de ses pratiques dans ce qu'elles peuvent avoir de plus difficile à avouer et à assumer » (912-913). Les enquêtés livrent donc eux-mêmes les clés d'explication de leur souffrance, l'enquêteur jouant le rôle « d'accoucheur ». Les termes de l'analyse peuvent être explicités par les agents eux-mêmes, sans avoir besoin de recourir aux formalismes et aux formulations des sociologues.

⁹ Le terme -graphie renvoie, à l'instar de l'ethnographie, au travail de description fine selon les règles de l'inventaire systématique alors que -logie, comme pour ethnologie ou sociologie, désigne le travail de synthèse plus ou moins totalisant réalisé sur la base de comparaison avec, entre autre problème méthodologique, celui de la représentativité (Grignon, Passeron 1990).

¹⁰ Le roman *Les choses* (1965) raconte en effet les routines d'un jeune couple enveloppé dans la répétition et la quotidienneté, similaire à d'autres, emblématique d'une société de consommation de plus en plus matérialiste.

exemples permettent à H. Becker d'illustrer la tension qui existe, y compris dans une entreprise de description, entre le désir de montrer et celui d'expliquer, celui de décrire et celui de modéliser.

La question me semble plus largement posée par Jack Goody dans son travail sur la raison graphique (1979). Par l'usage de cadres essentiellement graphiques (tableau, liste, formule, recette, reçu), l'écriture est enserrée dans un cadre rigide fait de logique binaire, de principes de contradiction et d'équivalence, d'impératifs de classification et de hiérarchie. Pour cette raison, l'écriture se montre incapable de rendre compte des modes de pensée des sociétés dites primitives. Au lieu de cela, l'écriture aboutit, en voulant décrire ces sociétés à l'aide de ses formalismes, à une forme de domestication de leur pensée. L'écriture sociologique, soumise aux mêmes limites, serait donc irrémédiablement prise dans cet étau, et celui qui écrit condamné à hésiter entre la critique du « trop descriptif » et le risque de surinterprétation. Si, comme l'indique Jean-Claude Passeron au sujet des sciences de l'homme, les cadres de la pensée et ceux de l'écriture sont indissociables, je serais tenté de poursuivre en soulignant que ceux de la description et de l'écriture le sont tout autant¹³.

Décrire ou communiquer ?

Une autre tension s'exerce sur l'écriture, celle qui oppose le souci de rendre compte et celui de communiquer. La retranscription qui sert de base à ma réflexion est de ce point de vue exemplaire.

Plusieurs choix réalisés par P. Bourdieu montrent comment plane en permanence l'ombre du destinataire final, le lecteur anonyme de l'ouvrage en construction. Au sujet de la ponctuation par exemple, il s'interroge : « Faut-il ponctuer ? Une virgule peut changer tout le sens. L'absence de ponctuation rend difficile à comprendre ». L'alternative est bien posée ici entre la fidélité descriptive et l'accessibilité du document. La question est la même pour la transcription phonétique : « Faire une transcription phonétique ? Serait inintelligible pour le lecteur. Et puis que veut dire l'idéal positiviste de la fidélité littérale ? ». A nouveau la question est posée, mais elle est cette fois être tranchée au bénéfice du lecteur et au détriment d'une fidélité au matériau taxée de « positiviste ».

¹¹ Dans *Je me souviens* (1978), Pérec décrit, en 480 paragraphes de longueur variable, une suite de petits bouts de vie, d'images, de sensations non oubliés, qui permettent d'accéder à une mémoire collective, celle d'une époque ou d'une génération.

¹² Dans *Tentative d'épuisement d'un lieu parisien* (1975), Pérec s'installe dans un lieu parisien pour y décrire la succession d'événements sans importance, presque imperceptibles, inaperçus, qu'il enregistre de la façon la plus neutre et la plus factuelle possible.

¹³ On peut d'ailleurs faire remarquer, non sans malice, que le terme même de -graphie proposé par J.-C. Passeron fait apparaître dans le même terme l'entreprise scientifique de description du réel et le mode de représentation - l'écriture - qui lui est associé.

Plus tard, la question refait surface et donne lieu à un nouvel argument contre une transcription littérale. Cette dernière risque d'être « pas très littéraire » alors même, indique l'A, que « je voudrais que ces témoignages soient lus avec l'attention qu'on accorde aux choses « littéraires » – sans prétendre en rien faire de la « littérature » ». L'argument ne consiste plus à rendre le document lisible, mais bien à capter « l'attention » du lecteur, l'idée sous-jacente étant que l'utilisation d'un mode d'expression plus « littéraire » (le terme figure entre guillemets) facilite la lecture et la possibilité d'*accrocher* le lecteur au déroulement de l'entretien. Du coup, les propos des enquêtés (mais aussi ceux de l'enquêteur) sont traduits en des termes plus « littéraires » : « les kefs » [pour les keufs] devient par exemple « la police ».

Pour finir, un dernier argument avancé par le sociologue s'oppose à l'idée d'une retranscription littérale. A son propos, il s'inquiète en effet du « danger d'épingler » qu'elle représente : « Bien sûr, je puis transcrire mes interventions de la même manière : izont ou j'ai pas fait. Ça risque de ne pas faire disparaître l'effet de stigmatisation et de l'attirer aussi sur moi ! ». Le même argument réapparaît au sujet des silences : « faut-il marquer les silences, parfois très longs, au risque d'enfoncer, en faisant sentir la difficulté extrême à s'exprimer ? ». Or stigmatiser ces jeunes, c'est prendre le risque de refuser de les comprendre, de comprendre leurs mobiles, c'est donc passer à côté de l'explication que veut mettre en avant l'ouvrage.

Le travail sur la ponctuation, la grammaire, la syntaxe est commandé par le souci de rendre le document lisible, facile à lire, attrayant, et non choquant. Ce que le document gagne en lisibilité et en accessibilité, ce que les propos gagnent en légitimité, ils le cèdent chaque fois en fidélité, en s'éloignant de la version d'origine, destiné à un usage personnel mais livrée dans sa forme « brute », où les annotations, références, silences, quiproquos, contresens, etc., rendent la lecture moins fluide. Le document devient plus accessible, plus simple, plus familier, la lecture peut se faire plus rapidement. La compréhension est ainsi plus immédiate, et finalement moins surprenante. En particulier, le choix du style « littéraire » unique uniformise les propos, arase les différences, réduit le contraste entre les manières de s'exprimer et euphémise la violence de certaines formulations.

La façon dont l'objectif de communication travaille la restitution du matériau est sans nul doute à rapprocher de la visée « grand public » auquel l'entretien retranscrit est ici destiné. Mais après tout, si l'écriture scientifique peut être considérée comme une succession d'écritures intermédiaires depuis le compte-rendu jusqu'à la publication, il me semble qu'on peut alors la caractériser par un phénomène d'ouverture à un public de plus en plus large : réservé à un usage individuel, l'écrit s'étend tour à tour aux acteurs à qui il faut rendre compte, puis au cercle des collègues proches, puis à celui des évaluateurs anonymes, enfin aux lecteurs de la revue ou de l'ouvrage. Plus largement, l'historien Christian Licoppe

(1996) a montré comment l'évolution des sciences physiques s'accompagne d'une évolution du régime probatoire¹⁴, et notamment d'un élargissement du public reconnu comme instance de validation. La question du lecteur – ou plus exactement encore du « public » – est donc une clé centrale pour décrypter les contraintes de l'écriture en sciences sociales. Plus qu'à celui qui écrit, n'est-ce pas plutôt à celui (ou ceux) qui lit (lisent) que le sociologue doit prêter attention ?

A titre d'hypothèse, j'avancerais volontiers l'idée que l'impératif de communication qui pèse de différentes manières sur celui qui écrit l'oblige à se faire médiateur entre son matériau et ses futurs lecteurs, ou plus exactement à réduire la distance sociale qui les sépare. Dit autrement, une manière privilégiée de réduire la tension entre décrire et communiquer consiste, pour celui qui écrit, à conformer l'image qu'il donne de son objet aux critères de jugement présumés de ses lecteurs. Ces critères me semblent peser d'une part sur le mode d'appréhension de l'objet, c'est-à-dire la façon dont je le définis : quels sont les critères que j'utilise pour décrire ces jeunes gens du Nord de la France ? Leurs histoires individuelles ou leur manière de parler ? Ces critères me semblent aussi peser sur la restitution de l'objet, l'image bonne ou mauvaise qui en est donnée : comment rendre compte des propos vulgaires ou « déplacés »¹⁵ ? Comment rendre compte, par exemple, des comportements illégaux ou amoraux ? Les réponses à ces questions se trouvent, me semble-t-il, dans une écriture qui rend compte de son terrain pour le lecteur, c'est-à-dire selon les canons de la « bonne » littérature¹⁶, l'exigence d'un commanditaire ou la rigueur d'une problématique particulière.

Expliquer ou communiquer ?

La troisième tension que je souhaiterais examiner porte sur la volonté d'expliquer et celle de communiquer. Dans le cas qui me sert d'exemple, l'illustration de cette tension est plus délicate que pour les deux autres.

Le choix d'un des deux extraits placés en exergue souligne, de façon ostensible, le lien entre le manque d'argent et les pratiques de vandalisme : « Quand ils ont pas de sous pour en acheter [de la drogue, ndr], ben, ils cassent ». Ailleurs, l'auteur

¹⁴ Pour Licoppe (1996), trois régimes de vérité se succèdent dans les sciences physiques, sans que les étapes soient toutefois clairement distinctes. Le régime de la curiosité recourt à la certification d'une communauté de témoins, réunie pour constater les phénomènes. Le régime de l'utilité, imposé par le souci de stabiliser et de faire circuler les phénomènes, ouvre le cercle à une communauté de professionnels (administrateurs, ingénieurs et artisans) dont les savoir-faire participent du protocole expérimental. Pour finir le régime de l'exactitude repose sur la mesure et les valeurs, et la validité se définit par la concordance entre ces dernières et les calculs théoriques.

¹⁵ Le terme s'entend bien ici relativement au lecteur.

¹⁶ P. Bourdieu opère ses choix de retranscription par rapport à un état du champ littéraire : parce que la « mauvaise littérature » associe le langage parlé au parler populaire, la retranscription littérale véhicule un danger de stigmatisation.

introduit par sa reformulation un lien – non évident au départ – entre les frustrations nées des refus qu'ils essuient pour entrer en boîte de nuit d'une part, et d'autres pratiques de vandalisme, là encore non explicitées. Ce qui peut être interprété comme une figure rhétorique (expression ou exclamation) dans le premier cas (« c'est l'bordel »), devient au final un acte, conséquence de ce qui précède (« on fait l'bordel ! »). Autre exemple, alors que l'alcool et la drogue peuvent être considérés dans le document d'origine comme appartenant à une liste d'objets volés, ils deviennent au final les causes de la spirale qui aspire certains individus. Alors que la formulation initiale laisse l'interprétation ouverte, la version réécrite ne permet aucune hésitation.

Par ces exemples, on voit comment la fonction communicative de l'écriture est mise en tension avec l'entreprise explicative. Il s'agit de rendre plus évidents, plus visibles, certains liens de causalité, par un travail de mise en formes : mode de présentation plus explicite, style plus « acceptable », reformulations moins ambivalentes. La réécriture rend les propos des enquêtés plus touchants, l'interprétation plus univoque, et l'explication plus convaincante. Elle restreint l'espace des explications possibles, et ferme aux lecteurs comme à celui qui écrit des pistes de réflexion alternatives. Le texte est plus clair et plus convaincant, mais il a perdu une partie de son « potentiel explicatif ». Cette analyse rejoint, me semble-t-il, un débat important déjà ancien sur la question du style dans l'écriture en sciences sociales. Quel style adopter ? Quel statut donner à la rhétorique ? Les réponses apportées à cette question varient évidemment d'un auteur à l'autre, et je prendrai à dessein deux positions opposées.

D'un côté, les objectifs de publication assignés à l'écriture commandent un travail sur le style, à l'instar des conseils délivrés par un jeune chercheur, *referee* pour une revue américaine (Thunder 2004) : énoncer tôt l'objectif de l'article pour ne pas frustrer le lecteur ; trouver un équilibre entre une hypothèse sans risque mais ennuyeuse et une autre audacieuse mais irréalisable ; développer une structure logique simple et agréable à lire ; anticiper et respecter les critiques éventuelles ; situer son propos dans la littérature académique ; prendre en compte le « marché des idées » ; rédiger une conclusion stimulante ; faire relire son papier. La position adoptée par H. Becker (2004) à ce sujet est rigoureusement opposée. Ses conseils doivent permettre au lecteur de clarifier sa propre pensée, ses arguments et leur articulation. En découle selon lui la nécessité de toiletter l'écriture de tout effet de rhétorique, à l'instar du style passif, des syntagmes, des métaphores, des synecdoques, par exemple. La rhétorique est présentée comme un obstacle à la réflexion, une dénaturation de la pensée visant à séduire et à convaincre.

Il ne m'appartient pas ici de trancher entre ces conseils, mais plutôt de montrer qu'ils s'inscrivent dans la tension examinée ici. L'écriture vise à bien communiquer dans le premier cas, à bien réfléchir dans le deuxième. Plus précisément, elle remplit pour le premier une fonction d'identification, qui se joue à trois niveaux : identification de l'auteur dans une communauté scientifique ; identification d'une problématique dans une famille de questions ; identification

d'une position et d'un raisonnement clairs. Pour le second, l'écriture remplit avant tout une fonction réflexive, au double sens d'une objectivation et d'une critique des propos. Les propos de H. Becker sur la prise de risque de l'écriture (chapitre 6) ou les références bibliographiques (chapitre 8) montrent l'effort qu'il faut consentir pour mettre à distance ces processus d'identification, et ne pas dénaturer son raisonnement par la soumission à des schèmes dominants. Le débat sur le style de l'écriture est bien pris en tension entre le souci de communiquer et le souci d'expliquer. Je voudrais, pour mettre cette tension en perspective, recourir aux points de vue souvent utiles des historiens (ici ceux des sciences et des techniques).

Tout d'abord, la question du style est indissociable de la construction identitaire de la discipline et de ses rapports avec les autres disciplines. Les travaux de Wolf Lepenies (1990) montrent en l'occurrence comment, dès sa naissance, la discipline sociologique en construction fait l'objet de nombreuses critiques, en particulier de la part d'auteurs qui, depuis le champ de la littérature surtout, revendiquent une conception alternative à la sociologie durkheimienne. Entre l'imitation des sciences de la nature, dites « sciences exactes » ou « hautes sciences », et la relation de concurrence avec une littérature qui s'érige contre l'esprit des Lumières, la sociologie emprunte une troisième voie qui l'amène à copier le modèle des sciences de la nature tout en essayant d'épurer son langage et son écriture de toute forme rhétorique ou stylistique¹⁷. L'épuration du style en sociologie apparaît donc au moment de sa formation comme un double moyen de la distinguer de sa concurrente, et de la légitimer en imitant le « modèle » que représentent les sciences de la nature¹⁸. Aujourd'hui, la question reste posée autour, par exemple, de l'unification problématique du champ lexical.

Un autre enjeu lié à la question du style est le rapport d'opposition qui est souvent posé entre structures stylistiques et créativité. Les arguments sont restitués par Lepennies au sujet des débats fondateurs de la sociologie : à l'approche rationnelle de Durkheim, celle de la mesure et du calcul, est opposée une approche littéraire à la fois plus intuitive et plus clairvoyante. L'argument est repris par Fernand Hallyn (2004) au sujet des sciences physiques, considérant que la métaphore est, avec la recension empirique, une condition de possibilité d'une découverte majeure des XVI^{ème} et XVII^{ème} siècles, à savoir la conception héliocentrique du monde. L'argument est aussi mobilisé par les tenants du « tournant rhétorique » en sociologie, qui posent l'écriture scientifique comme un

¹⁷ « D'un côté la sociologie – si elle voulait être une sociographie – faisait de la concurrence au roman réaliste, car elle se donnait comme lui mission de reproduire « la prose des situations ». D'un autre côté, elle pouvait – si elle avait l'ambition d'être une théorie sociale – encourir le soupçon de dégénérer en une « science administrative », autrement dit de n'être qu'une de ces disciplines auxquelles Nietzsche reprochait l'étroitesse de leurs horizons et l'absence de « grands buts culturels ». Cette science desséchée se verra plus tard opposer la littérature capable d'exprimer « la poésie du cœur ». » (Lepennies 1990 : 12)

¹⁸ Sur ce point, les travaux de sociologie des sciences (Latour 1989, Latour, Bastide 1996) permettent aujourd'hui de « décomplexer » les sciences humaines et sociales. Ils montrent en effet que les effets stylistiques et rhétoriques participent de la construction des textes scientifiques.

acte politique et poétique. Dans les contextes de rupture paradigmatique par exemple, l'avantage rhétorique devient, en l'absence de théorie dominante, une véritable condition de l'évolution de la science¹⁹.

En guise de conclusion, je voudrais revenir sur ma démarche et souligner que la distinction entre les trois tensions, si elle présente une vertu pour l'analyse, peut poser des problèmes opératoires. Je m'appuierai pour cela sur un dernier exemple, celui du changement des prénoms. Pour des raisons d'anonymat, Pierre Bourdieu choisit de transformer « Denis » en « François » et « Ahmed » en « Ali », conservant ainsi les consonances différentes de ces deux prénoms. Cette réponse à une question simple (« comment traduire les prénoms pour anonymiser l'entretien ? ») pose me semble-t-il un problème épineux, que je voudrais résumer par le syllogisme suivant : si je rapporte la réalité de consonances distinctes entre les prénoms (décrire), je laisse entendre qu'elle a une pertinence (expliquer) ; et si je laisse entendre qu'elle a une pertinence, je fais peu cas du risque de stigmatisation qu'elle pourrait faire peser (communiquer). Le problème posé par un acte aussi usuel et simple que celui de retranscrire montre comment les trois dimensions que sont décrire, expliquer et communiquer sont indissociables, et doivent par conséquent être pensées simultanément.

¹⁹ Sur ce courant, voir Richard Harvey Brown (1990).

Bibliographie

- Becker Howard S., « Sociologie, sociographie, Pérec, and Passeron », Fabiani J.-L., *Le goût de l'enquête. Pour Jean-Claude Passeron*, Paris : L'Harmattan, 2001, pp. 63-76.
- *Ecrire les sciences sociales. Commencer et terminer son article, sa thèse ou son livre*, Paris : Economica, 2004 (1^{ère} éd. 1986, University of Chicago Press).
- Bourdieu Pierre (dir.), *La Misère du monde*, Paris : Seuil, 1993.
- « Juin 1991. Ahmed X », Chapitre 2, *Revue de littérature générale*, n°2, Paris : Editions P.O.L., 1996, non paginé.
- Brown Richard Harvey, « Rhetoric, Textuality, and the Postmodern Turn in Sociological Theory », *Sociological Theory*, vol. 8, n°2, 1990, 188-197.
- Goody Jack, *La raison graphique. La domestication de la pensée sauvage*, Paris : Editions de Minuit, 1979.
- Grignon, Passeron (dir.), *Le savant et le populaire*, Paris : Le Seuil, 1990.
- Grunberg Gérard, Schweisguth Etienne, « Bourdieu et la misère : une approche réductionniste », *Revue Française de Science Politique*, 46 (1), 1996, 134-155.
- Jakobson Roman, *Essais de linguistique générale*, Paris : Editions de Minuit, coll. « Double », 1963.
- Latour Bruno, *La science en action*, Paris : La Découverte, 1989.
- Latour Bruno, Bastide Françoise, « Essai de Science-Fabrication. Mise en évidence expérimentale du processus de construction de la réalité par l'application de méthodes socio-sémiotiques aux textes scientifiques », *Etudes françaises*, vol. 19, n°2, 1996, 111-133.
- Licoppe Christian, *La formation de la pratique scientifique. Le discours de l'expérience en France et en Angleterre (1630-1820)*, Paris : La Découverte, 1996.
- Mayer Nonna, « L'entretien selon Pierre Bourdieu. Analyse critique de La misère du monde », *Revue Française de Sociologie*, 36 (2), 1995, 355-370.
- Pérec Georges, *Les choses : une histoire des années soixante*, Paris : Juillard, 1965.
- *Je me souviens*, Paris : Hachette, 1978.
- *Tentative d'épuisement d'un lieu parisien*, Paris : Christian Bourgois, 1975.

Thunder David, « Back to Basics : Twelve Rules for Writing a Publishable Article », *Political Science and Politics*, 37, 2004, 493-495.

41 000 signes environ, espaces compris